

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOSSIER D'APPROBATION

31 JUILLET 2019

TOME VI

6.1. SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

GREOUX-LES-BAINS



Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gréoux-les-Bains	
Nom du fichier	Tome VI – Servitudes d'Utilité Publique
Version	juillet 2019
Rédacteur	Gladys FAUDON - Adèle CHAIZE-RIONDET
Vérificateur	Véronique HENOCOQ
Approbateur	Véronique HENOCOQ

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

CODE	NOM DE LA SERVITUDE	CADRE LEGISLATIF ET ACTE INSTITUANT LA SERVITUDE	SERVICE RESPONSABLE DE LA SERVITUDE	CARTOGRAPHIE
A2	Servitude relative à la pose de canalisations souterraines d'irrigation	Article L152-1, R152-1, R152-2, R152-4, R152-12, R152-15, R152-16 du code rural Décret 55-253 du 03 février 1955	Société du Canal de Provence et d'aménagement de la région provençale Le Tholonet CS70064 13182 Aix-en-Provence	Carte 1 : SUP
A5	Servitude de passage pour l'établissement de la conduite d'adduction d'eau en vue de la diversification et de la sécurisation de l'alimentation en eau des communes du Val de Durance sur le territoire des communes de Gréoux-les-Bains et de Manosque	Loi n°62-904 du 4 août 1962 Décret n°64-153 du 15 février 1964 Circulaire n°A2/1/43 du 24 février 1965 (ministères de l'agriculture et du développement rural et de l'intérieur) Circulaire S/AR/12 du 12 février 1974 concernant la communication aux DDE des servitudes relevant du ministère de l'agriculture Arrêté préfectoral n°2017-339-003	Société du Canal de Provence	Cartes 3 : SUP A5
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques	Loi du 31 décembre 1913 modifiée et complétée par les lois du 31 décembre 1921 ; 23 juillet 1927 ; 27 août 1941 ; 10 mai 1946 ; 24 mai 1951 ; 10 juillet 1962 ; 30 décembre 1966 ; 23 décembre 1970 et par les décrets des 7 janvier 1959 ; 18 avril 1961 et 6 février 1969 Décret du 18 mars 1924, modifié par le décret du 13 janvier 1946 et par le décret n°70-836 du 10 septembre 1970, article 11 Décret n°70-836 du 10 septembre 1970 pris pour l'application de la loi du 30 décembre 1966 Décret n°70-837 du 10 septembre 1970 approuvant le cahier des charges-types pour l'application de l'article 2 de la loi du 30 décembre 1966 Article L621-1 à L621-32 du code du patrimoine Article L341-1 à L341-22 du code de l'environnement Classé au titre des monuments historiques Liste de 1840 Inventaire 29 mai 1992	UDAP 04/DEAC Centre administratif – rue Pasteur CS50053 04995 Digne-les-Bains Cedex	Carte 1 : SUP
AC2	Servitudes concernant les sites et monuments naturel inscrits	Loi du 2 mai 1930 modifiée et complétée par l'ordonnance du 2 novembre 1945, la loi du 1 ^{er} juillet 1957 (réserves naturelles), la loi n°67-1174 du 28 décembre 1967	UDAP 04/DRAC Centre administratif Romieu – rue Pasteur CS50053 04995 Digne-les-Bains	Carte 1 : SUP

		Décret n°69-607 du 13 juin 1969 portant application des articles 4 et 5-1 de la loi du 2 mai 1930 modifiée. Décret n°69-825 du 28 août 1969 portant déconcentration des organismes consultatifs. Décret n°70-288 du 31 mars 1970 portant RAP pour l'application de la loi du 2 mai 1930 (commissions) Classé au titre des sites le 10 août 1949 le 7 avril 1943	Cedex	
Int 1	Servitudes relatives au voisinage des cimetières	Art. L.2223-5 et R. 2223-7 du CGCT Art. R. 425-13 du Code de l'Urbanisme	Mairie	Carte 1 : SUP
I2	Servitude relative à l'ingénierie hydraulique	Loi du 16 octobre 1919, modifiée par l'article 4 de la loi n°80-851 du 15 juillet 1980 relative à l'économie d'énergie et à l'utilisation de la chaleur Loi n°64-1245 du 16 décembre 1954 (servitude d'aqueduc), articles 123 à 125 du code rural Décret n°88-486 du 27 mai 1985 qui ôte toute référence aux aménagements hydroélectriques du décret n°70-492 du 11 juin 1970 pris pour l'application de l'article 35 modifié de la loi du 8 avril 1946 Circulaire n°70-13 du 24 juin 1970 pour l'application du décret du 11 juin 1970 Décret du 16 janvier 1964 et du 11 octobre 1966 pour la Chute de Manosque et Ste Tulle II Décret 99-872 du 11 octobre 1999 pour la Chute de Ste Tulle I Décret du 15 septembre 1971 pour la Chute de Quinson et Vinon Décret du 14 février 1967 pour la Chute de Beaumont	EDF Direction Production Ingénierie DAIP Centre de compétence PFA Pôle Marseille 10, avenue Viton 13482 Marseille cedex 20	Carte 1 : SUP
I3	Gazoduc	Loi du 08. 04. 1967 et loi du 15.06.1906	GRT GAZ RRM DCR – ERTE 33 rue Pétrequin BP 6407 69413 LYON cedex 06	Carte 1 : SUP
	SUP 1 Servitude d'utilité publique relative aux dangers générés par les canalisations de matière dangereuse	R555-30 b) du code de l'environnement Arrêté préfectoral 2017-362-025		Carte 1 : SUP
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (ouvrages du réseau d'alimentation générale et des réseaux de distribution publiques)	Article L.323-1 et suivants du Code de l'énergie	RTE Centre Développement et Ingénierie Marseille 46, avenue Elsa Triolet CS 20022 13417 Marseille Cedex 08	Carte 1 : SUP
PT4	Servitudes d'élagage, relatives aux lignes de	Article R20-44-11 5° du code des postes et communications	TDF-DO Marseille 1 Joel Grisal	

	communication empruntant le domaine public		40 Bd de Dunkerque BP123 13473 Marseille Cedex 02	
PM1	Plan de Prévention des Risques Naturels	Arrêté préfectoral du 06 janvier 2015 n°2015006-0009 AM n° 2015-016 du 15 janvier 2015	DDT des Alpes de Haute-Provence Service Environnement Risques Avenue Demontzey CS 100211 04002 Digne-les-Bains Tel. 0492305500 ddt@alpes-de-haute-provence	Carte 2 : SUP PPR

Annexes

1. Arrêté préfectoral SUP A5
2. Arrêté préfectoral SUP I3
3. Fiches informatives sur les servitudes GRT gaz
4. Règlement des PPR